



Pour: Producteurs de bananes Fairtrade
Membres du Fairtrade
FLOCERT
Cc: SC

Ricardo Guimaraes
Head of Pricing Unit
r.guimaraes@fairtrade.net

14 novembre 2024

Référence: «Calcul des salaires de base dans le standard du commerce équitable pour les fruits frais, applicable aux entreprises de bananes uniquement : Valeurs en vigueur à partir du 1er février 2025»

Chers partenaires du Fairtrade,

L'unité de fixation des prix a examiné le document explicatif «Calculer les salaires de base dans le Standard du Commerce Equitable pour les Fruits Frais, applicable aux sociétés de bananes uniquement». La publication fournit des conseils pour la mise en œuvre de l'exigence 3.1.2 du Standard pour les fruits frais et reflète les valeurs actualisées du Living Wage Benchmark et du Fairtrade Base Wage. Le document explicatif est disponible sur notre site web [ici](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter a.urioste@fairtrade.net

Cordialement,

Ricardo Guimaraes
Chef de l'unité de fixation des prix